

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 4 décembre à 18 h15 au local 328 du pavillon du Méandre.

Étaient présents :

Madame Isabelle Arial, directrice
Madame Brigitte DesRosiers, directrice adjointe
Madame Karine Poitras, directrice adjointe
Madame Grace Lopes, membre parent
Madame Marie-Ève Dubois, membre parent, vice-présidente
Monsieur Thomas Lhomme, membre parent
Madame Mylène Perron, membre parent substitut
Monsieur Rodrigue Duplex Kouamen Kwetchou, membre parent substitut
Madame Marie-Annie Rinfret, enseignante en 6^e année
Monsieur Jean-Philippe Lambert, enseignant en 4^e année
Madame Anne Marchand, orthopédagogue
Madame Amélie Mathieu, orthophoniste
Madame Karina Gendron, technicienne au service de garde
Madame Jacinthe Larochelle, représentante de la communauté
Madame Céline Bourret, enseignante au préscolaire 4 ans
Madame Maude Levasseur, secrétaire
Monsieur Jérôme Proulx, directeur adjoint

Étaient absents :

Madame Myriam Demers, membre parent, présidente
Madame Myriam Lussier, technicienne au service de garde
Madame Hélène Collette, membre parent
Madame Tanya Paquet, membre parent
Madame Fouzia El Matboue, membre parent

Invité :

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 18 h 28.

1. Accueil et vérification du quorum

Madame Dubois préside la rencontre en l'absence de madame Demers. Elle constate que le quorum est atteint et souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement.

C.É.-2024-2025-23

2. Adoption de l'ordre du jour du 4 décembre 2024

Madame Dubois fait la lecture de l'ordre du jour et il est adopté en tenant compte des ajouts suivants :

- Point 14.1 Projet entrepreneurial « Partager la flamme de la lecture »
- Point 14.2 Projet « Cour d'école »
- Point 14.3 Vente de savons

Proposé par : Céline Bourret
Appuyé par : Jean-Philippe Lambert

3. Questions du public

Aucun invité

4. Lecture et adoption du procès-verbal du 29 octobre 2024

Le procès-verbal a été envoyé aux membres du CÉ avant la rencontre afin qu'ils puissent en faire la lecture.

Le procès-verbal est adopté en tenant compte des corrections suivantes :

- Point 10, 6^e année, « Appuyé par : Anne Mathieu » devrait être Appuyé par : Amélie Mathieu;
- Point 12, « Appuyé par : Anne Mathieu » devrait être Appuyé par : Anne Marchand;
- Point 15, Levée de la séance, corriger « 20h15 » par 20 h 15. Il manquait un espace.

C.É.-2024-2025-24

Proposé par : Grace Lopes
Appuyé par : Maude Levasseur

5. Suivi au procès-verbal

- Madame Ariel fait le suivi concernant le poste d'enseignant en musique. Depuis la semaine dernière, une nouvelle enseignante, madame Marie-Pier Leclerc Thérien occupe le poste de spécialiste en musique. Elle a débuté cette semaine avec les classes de Notre-Dame et la semaine prochaine, toutes les classes concernées seront prises en charge par cette enseignante.
- Monsieur Proulx souligne que l'activité communautaire vécue par les élèves des classes de francisation a été un succès. Ils ont participé à la préparation de pâtés à la viande au local Le Filon. Devant l'enthousiasme des participants, cette activité sera certainement répétée l'an prochain.

6. Rapport de l'équipe de direction

- **Madame Poitras**
 - 24 brigadiers scolaires seront formés par les policiers de la ville de Lévis. Ils seront assermentés le 17 décembre prochain et débiteront leur

accompagnement dans les autobus scolaires au retour des vacances en janvier. Cette formation leur permettra éventuellement de pouvoir être brigadiers dans la rue.

- **Monsieur Proulx**

- Les coupures de formation en francisation des adultes ont engendré plusieurs réaffectations de personnel à notre école. Le service de francisation a été bonifié. Nous offrons 242,5 % de francisation à notre école.

- **Madame Arial**

- Madame Arial apporte quelques précisions au sujet des coupes budgétaires annoncées par le ministère concernant les travaux et ressources matérielles.
- Les travaux pour la mise en place du plan d'action du projet éducatif se déroulent rondement.
- Les 3 pavillons travaillent en concertation sur le dossier du climat scolaire. Madame Poitras est responsable de ce dossier. Une nouvelle thématique est abordée chaque mois.

7. Approbation de la facturation pour les groupes de 4^e année

Le document a été envoyé aux membres du CÉ avant la rencontre.

À la dernière séance du conseil d'établissement, le document pour la facturation aux parents, pour les groupes de 4^e année, n'était pas finalisé et n'avait pas pu être approuvé par le CÉ. Les titulaires y ont apporté des modifications.

Dans le document présenté, le montant pour les groupes 403 et 404 dépasse le montant de 89.00 \$, approuvé au conseil d'établissement au printemps dernier. Il est proposé d'approuver le document présenté malgré le dépassement du montant permis.

Proposé par : Thomas Lhomme
Appuyé par : Amélie Mathieu

C.É.-2024-2025-25

8. Approbation de l'activité de fin d'année pour les élèves de 6^e année au zoo de Granby

Les classes de 6^e année souhaitent faire une sortie de fin d'année au zoo de Granby le 18 juin prochain. Le coût de cette activité se situera entre 109,74\$ et 130,78 \$. Le montant exact sera fixé lorsque le nombre de participants sera connu.

Proposé par : Jean-Philippe Lambert
Appuyé par : Karina Gendron

C.É.-2024-2025-26

9. Approbation de la campagne de financement avec Chocolat Lamontagne

Il est proposé d'autoriser la tenue d'une campagne de financement afin de permettre aux élèves qui le souhaitent d'offrir à leurs proches des produits de la compagnie Chocolat Lamontagne. Les profits de ces ventes serviront à défrayer une partie du coût de la sortie de fin d'année.

Proposé par : Céline Bourret
Appuyé par : Maude Levasseur

C.É.-2024-2025-27

10. Suivi – Sécurité aux abords des écoles

Madame Ariel a contacté sa collègue de l'école du Ruisseau, Ste-Marie, concernant la démarche entreprise auprès de la ville de Lévis pour la sécurité aux abords des écoles. Cette démarche a été entreprise à la suite de plaintes au service 311 de la ville de Lévis par les parents et membres du CÉ de leur établissement.

Madame Ariel réévaluera la situation des 3 écoles. Il serait envisageable de sécuriser le débarcadère pour qu'il soit dédié exclusivement aux autobus.

De son côté, Madame Dubois contactera le service 311, afin de voir s'il est possible d'établir un diagnostic du problème pour notre école et tenter d'y apporter des solutions. Une lettre pourrait ensuite être envoyée aux parents pour les informer et les sensibiliser.

11. Activités parascolaires

Les activités parascolaires seront de retour après les fêtes. Madame DesRosiers précise qu'en raison de l'utilisation des gymnases par le service de garde, ce sont principalement des activités artistiques qui seront offertes. La planification sera présentée au CÉ de janvier prochain.

Quelques activités parascolaires seront également offertes gratuitement par les enseignants en éducation physique.

12. Service de garde

12.1 Programmation des journées pédagogiques de janvier à juin 2025

Le document détaillé de la programmation des journées pédagogiques, de janvier à juin 2025, a été envoyé aux membres du CÉ avant la rencontre. Il inclut la programmation pour les journées « Force majeure ».

Madame Gendron présente les activités et le document est approuvé tel que proposé.

Proposé par : Jean-Philippe Lambert
Appuyé par : Maude Levasseur

12.2 Fermeture du service de garde pour les élèves DSPS le 24 janvier 2025

Le 24 janvier prochain, une visite à l'école Madeleine-Bergeron est proposée aux membres du personnel des classes DSPS. Cette école spécialisée accueille plus de 100 enfants avec des handicaps variés et multiples. Cette visite est une occasion extraordinaire pour observer leur fonctionnement et ainsi acquérir de nouvelles connaissances. Le service de garde ne serait donc pas disponible pour les élèves des classes DSPS le 24 janvier prochain.

Madame Poitras mentionne que cette fermeture de service touche très peu d'enfants des classes DSPS.

Proposé par : Anne Marchand
Appuyé par : Thomas Lhomme

C.É.-2024-2025-28

C.É.-2024-2025-29

13. Nouvelles des comités

13.1 Comité de parents

Madame Lopes a assisté à la rencontre le 11 novembre dernier.

Les principaux points abordés sont les suivants :

- La réouverture de l'école Clair-Soleil est prévue en 2028-2029. Pour les prochaines années scolaires, tous les enfants seront relocalisés dans des locaux temporaires sur le site de l'école de l'Envol;
- L'inspection des autres écoles où on suspecte des problèmes est à venir;
- Coupures en francisation;
- Lorsque les parents consultent des professionnels au privé, il n'est pas permis à ces derniers de venir sur place pour l'évaluation des élèves, mais les intervenants de l'école collaborent dans la mesure du possible. Un message sera envoyé aux directions afin de leur demander d'aviser les parents de cette situation.

14. Autres sujets

• 14.1 Projet entrepreneurial « Partager la flamme de la lecture »

Les classes de mesdames Annie-Pier Turcotte (5^e année) et Marie-Laure Paradis (2^e année) poursuivent leur projet entrepreneurial « Partager la flamme de la lecture ». Elles ont à nouveau déposé un projet au fonds Desjardins dans le but d'obtenir une bourse.

Les élèves de ces classes souhaitent obtenir l'autorisation du CÉ afin de vendre, pour le temps des fêtes, les chandelles qu'ils ont fabriquées. Il sera possible de commander les chandelles du 6 au 13 décembre. Ils souhaitent également vendre leurs produits à un kiosque près de l'accueil du service de garde les 17 et 19 décembre.

Les profits générés par ces ventes leur permettront de promouvoir la lecture de différentes façons.

Proposé par : Jean-Philippe Lambert
Appuyé par : Amélie Mathieu

• 14.2 Projet « Cour d'école »

Le dépôt du projet d'embellissement de la cour d'école au ministère nécessite l'approbation du CÉ. Le montant du financement de la communauté de 10 % de l'ensemble des coûts du projet (mesure 50530) est maintenant atteint grâce au chèque reçu du Grand défi Pierre Lavoie.

Proposé par : Jean-Philippe Lambert
Appuyé par : Grace Lopes

• 14.3 Vente de savons

Les élèves de la classe de monsieur Jean-Philippe Lambert souhaitent obtenir l'autorisation de vendre des savons qu'ils ont fabriqués et des brosses à dents. Une partie des profits sera remise à Leucan et le reste servira à une sortie à la fin de l'année.

C.É.-2024-2025-30

C.É.-2024-2025-31

C.É.-2024-2025-32

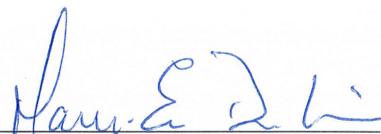
Proposé par : Mylène Perron
Appuyé par : Grace Lopes

15. Levée de la séance

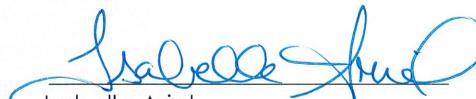
La séance est levée à 19 h 53.

C.É.-2024-2025-33

Proposé par : Céline Bourret
Appuyé par : Amélie Mathieu



Marie-Ève Dubois
Vice-Présidente du CÉ



Isabelle Ariel
Directrice école Notre-Dame-d'Etchemin